

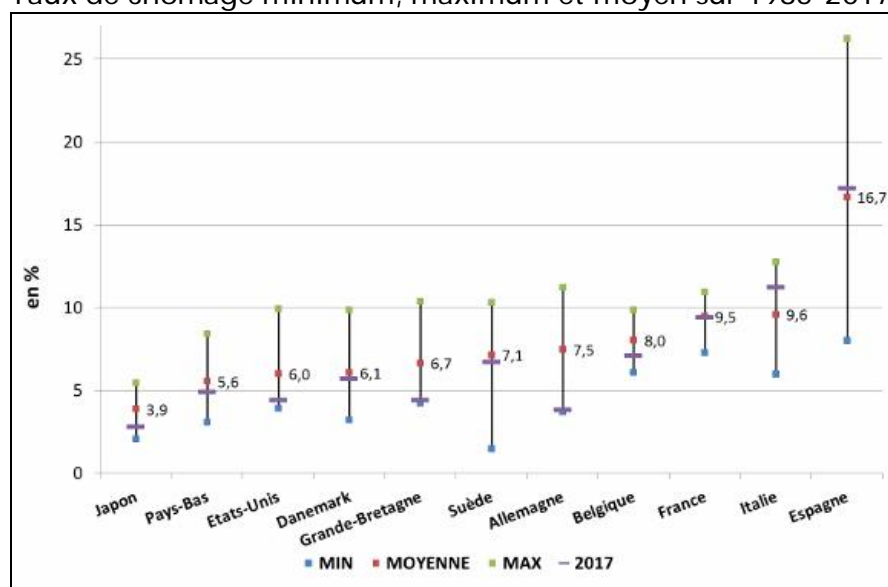
## Le marché du travail français est-il en tension ?

Françoise Drumetz et Rémy Lecat, Banque de France, 28 juin 2018

Malgré un taux de chômage encore élevé, des difficultés de recrutement ont déjà commencé à apparaître en France. Le taux de chômage actuel se rapproche de son niveau structurel, mais les salaires ont été peu dynamiques. Ces tensions reflètent en partie des effets temporaires, usuels quand les créations d'emploi sont fortes. À moyen terme, une formation professionnelle plus efficace permettrait d'abaisser le niveau du taux de chômage à partir duquel des tensions se manifestent.

Graphique 1

Taux de chômage minimum, maximum et moyen sur 1985-2017



Source : Eurostat

*Des difficultés de recrutement sans effet majeur sur les salaires à ce stade*

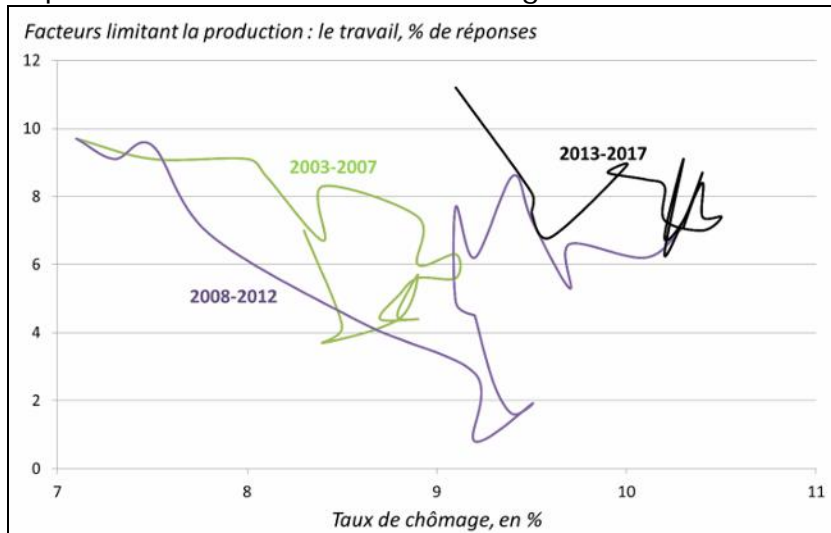
En France, le taux de chômage s'est établi en moyenne à 9,5% de la population active sur la période 1985-2017 (graphique 1). Au cours de cette période, il n'est jamais descendu en dessous de 7%, contrairement aux évolutions observées en Allemagne, aux Pays-Bas, dans les pays nordiques et anglo-saxons qui ont connu des taux de chômage inférieurs à 5%.

En outre, alors que le taux de chômage est resté élevé en 2017, à 9,4%, nombre d'offres d'emploi n'ont pas été pourvues (300 000 parmi les 3,2 millions d'offres traitées par [Pôle Emploi](#), dont 150 000 faute de candidats adaptés) et le taux d'emplois vacants s'est accru. Peut-on pour autant dire que le taux de chômage structurel a augmenté en France ?

La courbe de Beveridge relie, le long du cycle économique, le taux de chômage et le taux d'emplois vacants, approché ici par la part des entreprises mentionnant des tensions sur la main d'œuvre comme facteur limitant la production (graphique 2). Cette relation, qui est un indicateur de l'efficacité du fonctionnement du marché du travail, est généralement décroissante. En effet, au cours du cycle, les phases de contraction, habituellement caractérisées par un taux de chômage élevé et de faibles vacances d'emploi, succèdent à des phases d'expansion avec moins de chômage et plus de tensions.

## Graphique 2

### Déplacement de la courbe de Beveridge vers le haut



Sources : Eurostat, enquête industrie

Un déplacement de la courbe vers le haut, tel celui observé sur la période 2013 – 2017, est le signe d'une détérioration des mécanismes d'appariement sur le marché du travail français. Plus de tensions sont observées pour un même taux de chômage. En outre, la pente de la courbe est devenue plus forte, ce qui signifie qu'une amélioration de l'emploi conduit plus rapidement que par le passé à des tensions sur le marché du travail. Cette situation reflète une inadéquation entre les caractéristiques de l'offre et de la demande de travail. Toutefois, ceci ne signifie pas nécessairement que l'économie française soit en surchauffe. La montée des contraintes de main d'œuvre peut traduire des effets temporaires, usuels quand les créations d'emplois sont fortes, comme ceux que la France a connus à la fin des années 1990. Les évolutions des salaires nominaux par tête ont en effet été modérées sur la période 2013-2017 (croissance moyenne annuelle du salaire moyen par tête pour l'ensemble de l'économie de 1,4% contre 2,0% sur 2008-2012).

#### *Les marges sur le marché du travail se sont fortement réduites depuis 2015*

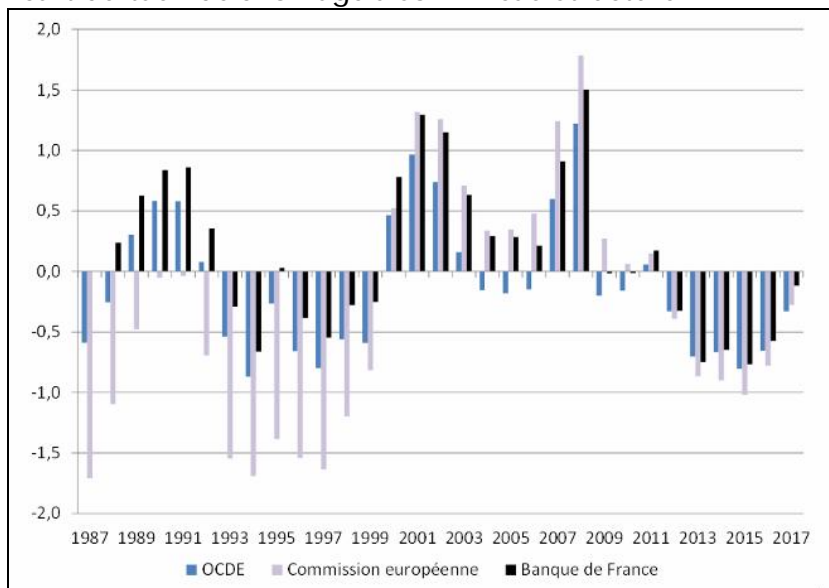
Ces faits stylisés révèlent une montée des tensions sur le marché du travail. Il est utile de les quantifier plus précisément et de s'interroger sur leur durée.

L'outil utilisé pour quantifier les tensions sur le marché du travail est l'écart entre le taux de chômage structurel et le taux de chômage observé. Ce taux « structurel » constitue non pas un plancher mais le niveau en-dessous duquel l'inflation accélère (d'où l'autre nom de Non-Accelerating Inflation rate of unemployment – NAIRU). Pour estimer le taux de chômage structurel, nous avons recours à un modèle à composantes inobservables, incluant une courbe de Phillips reliant la variation de l'inflation au taux de chômage, à la variation de l'inflation importée et au taux d'utilisation des capacités de production. Ce modèle comporte une marge d'incertitude significative, liée au degré de lissage et à la spécification du modèle.

D'après nos estimations et celles, largement convergentes, des organisations internationales, en 2017, si le taux de chômage en France, à 9,4%, était encore légèrement supérieur à son niveau structurel, estimé juste au-dessus de 9%, l'écart se refermerait cette année, témoignant d'un marché du travail désormais en tension (cf. graphique 3).

### Graphique 3

#### Ecart du taux de chômage à son niveau structurel



NAIRU-taux de chômage, en points de pourcentage. Lecture : Un écart positif entre le NAIRU et le taux de chômage indique des tensions sur le marché du travail. Sources : OCDE, CE et Banque de France, pour le NAIRU comme pour le taux de chômage.

À quel horizon les tensions sur le marché du travail pourraient-elles se traduire par davantage de hausses de salaires puis des prix ?

Des marges de manœuvre peuvent être mobilisées afin de répondre à ces tensions. Il s'agit en particulier de l'augmentation du taux d'utilisation des capacités de production et de la baisse du chômage partiel ou du temps partiel subi, qui permettrait d'augmenter les heures travaillées. L'enquête emploi estimait ainsi le [sous-emploi](#) (temps partiel subi ou chômage partiel) à 6,0% de l'emploi au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, niveau supérieur à celui enregistré au premier trimestre de 2008 (5,4%), alors que le taux de chômage était à son plus bas du cycle précédent (7,3%).

Il faut noter que les tensions sur le marché du travail ne sont pas les seuls déterminants des salaires. D'autres facteurs pourraient en effet les retarder. Ainsi, en période de reprise, des salariés moins qualifiés réintègrent la masse salariale, pesant ainsi sur le salaire moyen ([Verdugo, 2013](#)). En outre, les rigidités nominales à la baisse sur les salaires en période de ralentissement conduisent à une accélération des salaires plus lente en période de reprise car les entreprises anticipent la difficulté de baisses de salaire futures ([Marotzke et al., 2017](#)).

Certaines tensions sur le marché du travail pourraient également être atténuées à court - moyen terme par le recours à la formation professionnelle afin de faire évoluer les compétences vers les emplois vacants, ce qui ferait baisser le chômage structurel. Parmi les 10 métiers pour lesquels des recrutements difficiles sont anticipés en 2018 selon l'enquête [Besoin en main d'œuvre](#), on relève un métier à formation longue (dentiste), un métier de niveau Bac+2 (dessinateurs en électricité et en électronique), mais aussi des métiers pour lesquels la durée de formation est de moins d'un an selon l'AFPA (aides à domicile et aides ménagères, tuyauteurs, couvreurs, carrossiers automobiles...). La réforme de la formation professionnelle et les 15 milliards d'euros prévus dans le grand plan d'investissement visant à édifier « une société de compétence », notamment par le financement de formations longues

et qualifiantes, pourraient accélérer ce processus. La baisse du chômage structurel pourrait être également obtenue à plus court terme par le renforcement des incitations à la recherche d'emploi dans le cadre de la réforme de l'assurance chômage ou encore par des réformes facilitant la mobilité géographique.

Une partie des tensions observées aujourd'hui pourrait ainsi disparaître à court ou moyen terme, mais une partie reflète bien l'effet de la reprise sur le marché du travail. Selon les [prévisions de la Banque de France](#), les salaires nominaux par tête accéléreraient ainsi progressivement, de 1,1% en 2016 à un peu plus de 2% en 2018 et près de 2,5% à l'horizon 2019-2020 pour l'ensemble de l'économie.